



Ref : CFVU2021/21-0605

**CFVU DU 10 JUIN 2021**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU DIPLOME UNIVERSITAIRE "JOURNALISME NUMÉRIQUE ET ENTREPRENEURIAT ÉDITORIAL ».**

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 10 juin 2021 réunie sous la présidence de Monsieur Lionel Larré,**

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

**Etant préalablement exposé que :**

*Le DU s'adresse à des personnes récemment diplômées en journalisme ainsi qu'à des journalistes confirmés souhaitant poursuivre leurs études et/ou accroître leurs compétences en matière de narration numérique et de management éditorial. Pour être admis, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de journalisme, d'une carte de presse, ou de documents attestant d'une expérience d'au moins deux ans en tant que journaliste.*

*Volume horaire du diplôme : 460 + 140 (stage) = 600.*

*Durée de la formation : 1 an.*

*Public de la formation : formation continue uniquement.*

*Frais d'inscription : 7820€*

- **APPROUVE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) LA CRÉATION DU DIPLOME UNIVERSITAIRE "JOURNALISME NUMÉRIQUE ET ENTREPRENEURIAT ÉDITORIAL ».**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 23/06/2021.*

Nombre de membres présents	<b>23</b>
Nombre de membres représentés	<b>5</b>
Nombre d'abstentions	<b>0</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>28</b>
Nombre de votes pour	<b>28</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

Le Président de l'Université Bordeaux  
Montaigne,

*Signé*

Lionel LARRÉ.